

# DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52.....53136092.....

## ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

U7     U9     U11     U13    U15

Nbre d'engagés maximum : .....

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE ..... CODE POSTAL : 53200.....

TITRE DE L'ÉPREUVE ..... DATE 22 mars 2026.....

CLUB ORGANISATEUR VC CHATEAU GONTIER .....

DONNÉES GPS : .....

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST :     Interrégionale     Départementale    Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : ..... Mini Cyclo-cross    Piste

Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : PODIUM 11h00 Rue de 11 novembre.....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :  
..... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Lieu et horaires de départ : PODIUM 12h00 Rue du 11 novembre.....

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	...1..150.. km	1	..1.150 km	..11... H...00	..12... H...00
U9	...1..150.. km	3	..3.450 km	..11... H...00	..12... H...00
U11	...1.260.. km	6	..7.500 km	..11... H...00	..12... H...15
U13	...1.230.. km	9	..11.250 km	..11... H...00	..12... H...30
U15	..... km		..... km	..... H.....	..... H.....

### ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

LEBRETON YVES 06.65.12.59.02 cypmlebreton@gmail.com.....

Le speaker est :

ROUJAL T. Michel.....

A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

LEBRETON Yves.....

Visa de l'Organisateur

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional